

Placer la rentrée sous le signe de la lutte !

Voici donc la trêve estivale terminée ! Une trêve qui d'ailleurs n'en a pas vraiment été une : on se souviendra de la promulgation de la loi Travail le 8 août et de la condamnation d'un militant CGT d'Air France la même semaine. Alors oui, la rentrée s'annonce chargée ! Après cinq mois de lutte contre la loi Travail, il n'y a aucune raison de baisser les bras. Oui, la loi a été promulguée, oui, elle va être appliquée par des décrets dont certains entrent en vigueur dès maintenant, mais plus le gouvernement s'obstine dans une dérive anti-démocratique, plus nous avons le devoir de résister collectivement.

Car il s'agit bien d'une résistance. Le patronat et son allié gouvernemental, et derrière lui le Parti socialiste ainsi que tous les autres partis de droite, ne s'arrêteront pas là. Il s'agit bien là d'une guerre sociale qui a été déclarée contre le salariat et l'ensemble des travailleurs, et toutes et tous, dans nos entreprises, sur nos lieux de travail, nous en mesurons déjà les conséquences. Cette guerre est menée méthodiquement, par étapes et elle va s'accélérer les prochains mois. Dans un premier temps, ce sera, dans le cadre des primaires et de la présidentielle, le jeu de surenchère antisociale extrêmement dangereux déjà engagé entre le PS, les républicains et le FN. Il suffit de regarder les propositions des candidats autoproclamés pour comprendre la violence à venir. En témoigne celles de l'ancien président de la République : suppression des 35 heures, retraite à 64 ans, réduction de 150 milliards d'euros de l'investissement public qui signe une régression sans précédent dans la plupart des services publics, abrogation de l'impôt sur la fortune ... On pourra dire merci à Hollande et sa clique d'avoir ouvert la boîte de Pandore !

Résistance !

Car le dialogue social dans ce pays se trouve – et particulièrement avec l'entrée en vigueur de la loi Travail – réduit à faire signer aux syndicats des lois contraires aux intérêts des travailleurs, le pistolet sur la tempe, en invoquant la crise ou le chantage à l'emploi. Luttons collectivement pour une autre conception du travail et une autre société. C'est sous le signe de nos revendications que nous allons continuer le mouvement initié contre la loi Travail, pour les 32 heures, pour la retraite à 60 ans, pour l'augmentation du Smic à 1 800 euros brut et la revalorisation des minima sociaux. Les raisons de lutter ne manquent pas, bien au contraire : c'est à nous toutes et tous, dès maintenant, de mettre un frein au mouvement de destruction systématique de nos droits chèrement acquis et de construire la nécessaire offensive pour de nouveaux droits qui permettront de combattre réellement le chômage et les inégalités sociales.

**Le 15 septembre, tous ensemble, tous en grève et dans la rue
pour revendiquer l'abrogation de la loi Travail !**

Montreuil, le 5 septembre 2016

Fédération des Sociétés d'Etudes